

Alors que le programme Erasmus +, l'une des actions-phares de l'Union européenne pour soutenir la mobilité étudiante, a fêté en 2022 son trente-cinquième anniversaire et suscite un intérêt qui ne se dément pas, les crises successives qu'a traversées l'Europe depuis plusieurs années, notamment la pandémie de Covid et la crise énergétique mondiale provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ont mis en lumière les fragilités du système. Diverses catégories d'étudiants n'ont ainsi pas les moyens d'accéder au programme – étudiants issus des minorités, de milieux modestes ou défavorisés, étudiants en situation de handicap, étudiants ayant charge de famille, etc. –, quand ils ne se censurent pas et renoncent purement et simplement à candidater.

France Universités souhaite notamment alerter les candidats au Parlement européen sur l'insuffisance de la bourse Erasmus pour couvrir le coût de la vie dans certains pays et plus encore dans certaines villes de destination. Elle préconise notamment, à l'instar de plusieurs organisations représentatives étudiantes, une approche plus territorialisée du coût de la vie pour les étudiants en mobilité Erasmus et une meilleure prise en compte du différentiel entre la ville de départ et la ville d'accueil de l'étudiant.

- ⇒ **Augmenter l'ouverture du programme Erasmus + à des populations étudiantes issues des minorités, économiquement défavorisées ou en situation de handicap.**